

Plan stratégique

*Commission scolaire du Littoral
2012-2017*

NOTRE MISSION

La mission de la Commission scolaire du Littoral, fondée sur le principe d'équité, est de soutenir ses écoles et ses centres dans leurs efforts pour permettre aux élèves d'atteindre leur plein potentiel.

NOTRE VISION ET NOS VALEURS

En adhérant à des valeurs en lien avec le respect, l'équité et la transparence, la Commission scolaire du Littoral vise à contribuer au développement de citoyens compétents, responsables et autonomes qui contribueront au développement et à la durabilité des communautés de la Basse-Côte-Nord et de l'Île-d'Anticosti.

LES 4 DIRECTIONS STRATÉGIQUES

1. LES ÉLÈVES

Orientation : Fournir les conditions pour que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel.

2. LE PERSONNEL

Orientation : Miser sur un modèle organisationnel qui favorise la compétence, la collaboration et l'engagement.

3. LES PARENTS

Orientation : Favoriser la participation active des parents à l'égard de la persévérance scolaire et de la réussite des élèves.

4. LA COMMUNAUTÉ

Orientation : Établir des partenariats, avec les instances communautaires, qui visent à contribuer à la réussite des élèves.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

1 – LES ÉLÈVES

- **Orientation** : Fournir les conditions pour que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

1 – LES ÉLÈVES (suite)

1^{re} PRIORITÉ : Maîtrise de la langue d'enseignement ainsi que de la langue seconde.

➤ Objectifs :

- 1) Obtenir de meilleurs résultats scolaires dans la langue d'enseignement.
- 2) Obtenir de meilleurs résultats scolaires dans la langue seconde.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

1 – LES ÉLÈVES (suite)

2^e PRIORITÉ : Meilleure réussite des élèves en numératie.

➤ Objectif :

- 1) Mettre en place des moyens, notamment des interventions ciblant les besoins particuliers des élèves, afin d'améliorer la réussite en numératie.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

1 – LES ÉLÈVES (suite)

3^e PRIORITÉ : Un environnement sain et sécuritaire à l'école.

➤ Objectifs :

- 1) Mettre l'accent sur l'adoption d'un mode de vie sain par l'activité physique et les bonnes habitudes de vie.
- 2) Maintenir des environnements sécuritaires pour tous.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

2 – LE PERSONNEL

- **Orientation** : Miser sur un modèle organisationnel qui favorise la compétence, la collaboration et l'engagement.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

2 – LE PERSONNEL (suite)

1^{re} PRIORITÉ : Un programme de perfectionnement pour toutes les catégories de personnel.

➤ Objectif :

- 1) Développer et rendre accessible des opportunités de formation continue.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

2 – LE PERSONNEL (suite)

2^e PRIORITÉ : Reconnaissance des employés.

➤ Objectif :

- 1) Mettre en place un programme de reconnaissance des employés.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

2 – LE PERSONNEL (suite)

3^e PRIORITÉ : Le recrutement, la rétention et la préparation à la relève.

➤ Objectifs :

- 1) Développer des stratégies qui facilitent l'intégration des nouveaux employés.
- 2) Développer des moyens pour attirer et retenir des employés compétents.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

2 – LE PERSONNEL (suite)

4^e PRIORITÉ : Communication précise et efficace entre tous les employés.

➤ Objectifs :

- 1) Mettre en place des mécanismes et des procédures pour faciliter la communication.
- 2) Encourager l'utilisation des technologies établies et émergentes.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

3 – LES PARENTS

- **Orientation** : Favoriser la participation active des parents à l'égard de la persévérance scolaire et de la réussite des élèves.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

3 – LES PARENTS (suite)

1^{re} PRIORITÉ : Des communications claires et fréquentes avec les parents.

➤ Objectifs :

- 1) Respect des normes et modalités en matière de communication.
- 2) Soutien et promotion de la communication entre l'école et les parents.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

3 – LES PARENTS (suite)

2^e PRIORITÉ : Des sessions de formation et d'information pour les parents.

➤ Objectif :

- 1) Organiser et offrir des activités de formation et d'information aux parents.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

4 – LA COMMUNAUTÉ

- **Orientation** : Établir des partenariats, avec les instances communautaires, qui visent à contribuer à la réussite des élèves.

LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS

4 – LA COMMUNAUTÉ (suite)

1^{re} PRIORITÉ : Des partenariats, nouveaux et existants, qui encouragent la participation communautaire.

➤ Objectif :

1) Créer ou réaffirmer les liens avec les organismes communautaires.